



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 9014

Texte de la question

M Henri Bayard fait part à Mme le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé de la famille, de son étonnement à la lecture de la presse du samedi 21 janvier 1988 se faisant l'écho de la tenue de la conférence annuelle de la famille la veille vendredi 20 janvier. En effet, dans sa question n° 2598 du 19 septembre 1988, il lui avait demandé si le Gouvernement envisageait cette conférence. La réponse intervenue le 5 décembre, soit environ six semaines avant la conférence, indiquait : « Celle-ci devrait se dérouler en 1989, mais la date n'a pas été à ce jour définitivement arrêtée. ». C'est assez surprenant, d'une part. D'autre part, il aimerait savoir si les parlementaires ont été invités, et notamment ceux qui habituellement suivent particulièrement ces problèmes. D'autant que le Premier ministre, et il a eu tout à fait raison, a plaidé en clôture « contre le suicide démographique des États de l'Europe ». Sur une affaire aussi importante, il aimerait recevoir des éclaircissements.

Texte de la réponse

Reponse. - La question posée par l'honorable parlementaire a retenu toute l'attention de Mme le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé de la famille. La réponse à la question n° 2598 du 19 septembre 1988 relative à la date prévue pour la conférence des familles a été effectuée dans les délais requis. A cette époque, la date n'avait pas encore été arrêtée. Par ailleurs, les parlementaires intéressés par les problèmes de la famille sont depuis quelques années conviés à cette conférence. Ainsi, en 1989, ont été invités M Jean-Michel Belorgey, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, et M Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales du Sénat.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9014

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 1989, page 583